

Quelques réflexions sur le choix d'une certification à la suite du

XXVIII^e Congrès de l'APLIUT

(Association des professeurs de langues des IUT)

(IUT de Nice Côte d'Azur, 1, 2, 3 juin 2006)

Principes de base concernant la certification

- **Validité.** Pour être reconnue et validée, la certification doit être adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECR) et en respecter l'esprit.
- **Rôle de la certification.** La certification ne remplace pas l'évaluation. L'évaluation fait partie du processus d'enseignement/apprentissage, elle a un rôle formateur, alors que la certification mesure le niveau de compétence à un moment donné.
- Le choix d'une certification a un **effet rétroactif sur l'enseignement.** Une certification de type QCM génère facilement des dérives (« bachotage » que l'on constate ici ou là), ce qui montre les risques que comporterait un choix dicté par la facilité (test déjà connu des entreprises, facile à administrer, etc.).
- **Compétences testées** Une bonne certification ne saurait mesurer uniquement le niveau de compétence en compréhension écrite/orale (l'assertion selon laquelle le niveau de compétence en compréhension reflète le niveau d'expression ne se vérifie pas toujours, d'autant plus que le « bachotage » permet d'élever artificiellement le niveau de compréhension). Les titulaires d'un DUT ayant besoin d'une langue opérationnelle, la certification doit prendre en compte l'aspect pragmatique des compétences tout autant que l'aspect linguistique. Il est donc essentiel de mesurer les compétences dans les activités d'expression écrite/orale, et surtout la capacité à interagir.
- **Langue testée.** Compte tenu de la spécificité de nos publics, du rôle croissant que va jouer leur compétence en langues dans leur employabilité et du fait que le meilleur moyen de les motiver passe par la transversalité et la langue de spécialité, il est souhaitable que la certification concerne la langue de spécialité ou, au moins, une langue de communication dans un environnement professionnel.
- La certification devrait être « **démocratique** », comme l'a souligné l'Assemblée des directeurs d'IUT réunie à Bordeaux en mai dernier.

Etat des lieux

La situation concernant la certification dans le supérieur est toujours très floue et semble dépendre des énergies et finances des uns et des autres. La position du Ministère par rapport aux DCL (Diplôme de compétence en langues) et au CLES (Certificat de compétence en langues) est très ambiguë. Faute d'une politique cohérente, on voit se multiplier les certifications externes et internes comme le CLUE (Certificat en langue universitaire européenne, des Universités Paris 1, Paris 5 et Paris 7) ou le CLUB (Certificat en langue de l'Université de Bordeaux).

Les certifications externes ne répondent pas toutes aux principes de base énumérés ci-dessus, ce qui n'empêche pas leur succès. Le test d'anglais le plus connu, le TOEIC (Test Of English for International Communication), a réussi à s'imposer dans les entreprises et, pour cette raison, il est défendu par de nombreux enseignants et utilisé dans la plupart des départements.

De plus, il est le moins cher de tous les tests externes et très facile à administrer. Dans les autres langues, les certifications utilisées sont souvent celles du Goethe Institut ou de l'Instituto Cervantes pour l'allemand et l'espagnol, les tests des chambres de commerce pour l'italien, mais elles ont coûteuses.

A l'heure actuelle, il est extrêmement difficile de déterminer la validité et la fiabilité des certifications externes (cf. les grilles comparatives sur le site de l'APLIUT). Cependant, au vu de l'importance du marché qui s'ouvre, les éditeurs ont entrepris de gros efforts pour adosser a posteriori leurs tests à l'échelle de niveaux du CECR et modifier leur mode d'évaluation et la palette de compétences testées (le TOEIC prépare une évaluation de l'expression orale).

Certifications internes

Les tests conçus par l'université (CLES et DCL) présentent un certain nombre de similitudes et de différences :

- **Coût.** Selon l'arrêté de mai 2000, le CLES doit être gratuit pour l'étudiant, mais le MEN ne prévoit pas de moyens... Son coût est estimé à 35-40 euros/étudiant. Actuellement, les établissements qui le font passer à leurs étudiants en incluent le financement dans le plan quadriennal. Le DCL est gratuit pour les formations relevant du MEN (69 euros pour les « extérieurs »), mais l'établissement doit prendre en charge la rémunération des enseignants examinateurs.
- **Langues testées.** Le CLES et le DCL testent l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'italien.
- **Niveaux.** Le CLES, comme le DCL, sont ancrés sur l'échelle de niveaux du CECR : CLES 1 (niveau B1), CLES 2 (niveau B2) ; CLES 3 (niveau C1) va être élaboré en 2006-2007. Le DCL se décline en 5 degrés (de A2 à C1).
- **Evaluation.** Le CLES et le DCL sont conçus dans le même esprit : les tâches sont organisées selon un scénario et l'évaluation est positive. Mais les résultats sont évalués différemment: l'évaluation par le DCL est « verticale » (chacune des 5 compétences est mesurée selon les 5 niveaux, de A2 à C1), celle du CLES « horizontale » (l'étudiant s'inscrit à un niveau et l'obtient s'il atteint ce niveau dans toutes les compétences).
- **Langue de spécialité.** Pour le CLES, la langue de spécialité sera introduite à partir de CLES 3, alors que le DCL, sans traiter la langue de spécialité, teste la langue de communication dans un milieu professionnel.
- **Inconvénients.** Du fait de leur conception, le DCL, et le CLES dans une moindre mesure, demandent une logistique et un temps de passation importants. Cependant, une version partiellement en ligne du DCL est en fin d'élaboration (tests en octobre).
- **Expérimentations.** Le CLES a déjà été testé sur des publics d'IUT et nous avons entendu quelques témoignages (positifs et négatifs) d'enseignants lors du congrès. Une expérimentation du DCL a eu lieu en avril dernier avec 3 petits groupes d'étudiants de 3 IUT franciliens. Le bilan fait par les étudiants et les enseignants est très positif : évaluation juste du niveau des étudiants, bonne adaptation à leurs besoins professionnels. C'est pourquoi nous avons décidé d'élargir l'expérimentation à d'autres départements et d'autres IUT en 2006-2007, tout en poursuivant notre réflexion.

Le 28 juin 2006
Mireille Hardy, Présidente de l'APLIUT